

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e) en danse

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7

👤 3 Postes disponibles

📅 Expire à l'externe le : 30 juin 2025

📅 Expiré à l'interne le : 11 mars 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'apprendre à apprendre

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 908 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) connaît une forte croissance et désire se donner les moyens d'accueillir les effectifs nécessaires à l'atteinte de ses objectifs de réussite. Nous souhaitons rencontrer des candidats potentiels pour des contrats à temps complet ou à temps partiel pour l'année scolaire à venir.

TYPE DE POSTE

Contrats à temps plein ou à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 52 799 \$ à 102 857 \$ par année selon la scolarité et l'expérience et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

- Préparer la matière à enseigner et la présenter aux élèves tout en respectant le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ainsi que la progression des apprentissages (PDA);
- Animer et présenter des activités permettant aux enfants d'intégrer leurs apprentissages par la pratique lors de divers ateliers de perception (réchauffement vocal, techniques de relaxation et de concentration), par des ateliers d'exploration (exercices corporels, techniques d'expression et de communication) et par des ateliers des arts de la scène (danse, théâtre de marionnettes, jeux théâtraux, théâtre musical, etc.) afin d'améliorer leur développement personnel, social et culturel;

📁 Type d'emploi :
Contrat

📍 Emplacement
Sur les lieux du travail

💰 Salaire :
52 799,00 \$ - 102 857,00 \$ CAD Par an

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

- Enseigner aux élèves à l'aide d'un plan méthodique comprenant des cours, des discussions, des présentations audiovisuelles et des sorties éducatives;
- Réviser le plan de cours et développer différentes approches afin de retenir l'attention des élèves et de leur permettre de mieux comprendre la matière enseignée;
- S'assurer du bon développement cognitif et social des élèves à leur charge;
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe école (comme des éducateurs spécialisés, des psychologues, des psychoéducateurs et des orthophonistes).

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en enseignement dans la discipline concernée ou formation pertinente en enseignement de la danse;
- Brevet d'enseignement ou qualification légale d'enseigner;
- Expérience en enseignement un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier en répondant au questionnaire prévu à cet effet lors du processus de dépôt de candidature.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages
sociaux



Flexibilité et stabilité
d'emploi



Priorité à l'apprentissage et
à l'enseignement



Culture de développement
professionnel



Milieu de vie bienveillant et
humain



Accès à un programme
d'insertion professionnelle
complet durant les cinq
premières années